

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

SEANCE EN DATE DU 30 NOVEMBRE 2023

Présents : cf. liste annexe.

Secrétaire de séance : Raymond NOURRISSON

Date de la convocation du Conseil de Communauté : 23 Novembre 2023

Lieu de convocation du Conseil de Communauté : Salle multi-activités d'Arlanc.

Délibération n°11

**DÉSIGNATION D'UN NOUVEAU REPRÉSENTANT AU CA DU VALTOM**

Suite à la démission de Jean-Claude Daurat en tant que représentant de la Communauté de communes au CA du VALTOM, M. le Président proposera aux membres de l'assemblée qu'Alain Molimard, Vice-président en charge de la compétence « gestion des déchets » soit désigné pour le remplacer dans cette fonction.

Après avoir écouté cet exposé et délibéré, le Conseil communautaire à l'unanimité décide :

- de désigner Alain MOLIMARD comme représentant de la Communauté de communes Ambert Livradois Forez au Conseil d'Administration du VALTOM;
- de charger M. le Président de toutes les formalités utiles à l'exécution de la présente délibération.

Le Président

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe qu'en application des dispositions de l'article L.2131-1 du CGCT et de l'article R. 421-5 du Code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours, devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou affichage, ainsi que de sa transmission au représentant de l'Etat.

Publiée le 19 décembre 2023



Pour extrait conforme,  
Le Président,  
Daniel FORESTIER